

5 LA DEMANDE DE DEROGATION, ETABLIE PAR LE CHEF DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL DU STAGE

(voir un modèle de demande de dérogation, établie par le Chef d'entreprise en annexe 2)

Ce document comporte obligatoirement les éléments suivants :

- ❑ L'identification de l'entreprise d'accueil ;
- ❑ L'identité de l'élève (ou des élèves) ;
- ❑ La liste* des travaux à exécuter dans l'entreprise ainsi que les appareils, machines et produits à utiliser ;
- ❑ L'avis motivé et signé du ou des professeurs pour l'exécution des travaux et l'utilisation des appareils, machines et produits listés ci-dessus ;
- ❑ La signature du Chef d'établissement.

*Cette liste de travaux, appareils, machines et produits ne peut comporter que des éléments similaires à ceux qui ont fait l'objet d'une autorisation pour l'établissement scolaire.

Il sera également joint la liste des élèves issue de la demande de dérogation établie par l'établissement scolaire, comportant l'avis d'aptitude délivré par le Médecin scolaire.
Afin de faciliter le traitement de la demande par l'Inspecteur du travail, il est souhaitable de surligner le nom de l'élève concerné.